

Interreg Caraïbes



Fonds européen de développement régional

SARG'COOP
Programme caribéen de coopération de
lutte contre les algues sargasses



Le programme caribéen sur les sargasses : les outils opérationnels

Monique APAT

25 octobre 2019



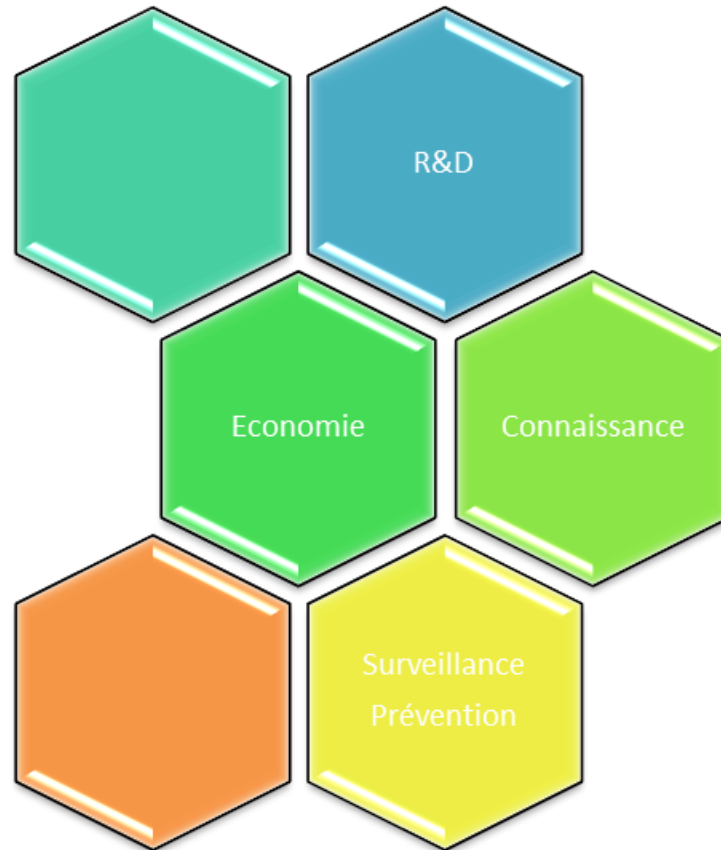


1- Rappel des objectifs du programme

- **renforcer la capacité de réponse** des territoires face aux échouages massifs par la **mise en réseau des meilleures pratiques** dans les divers domaines (prévention des échouages, protection des littoraux, valorisation des algues échouées, etc.) ;
- **renforcer la protection des populations** par la mise en place de dispositifs de détection des gaz nocifs et la mutualisation des informations sanitaires relatives au suivi de populations exposées ;
- **développer des réponses rapides et efficaces face aux urgences en améliorant l'information** relative aux prévisions des échouages dans toute la zone ;
- **renforcer la coordination entre les acteurs de la Caraïbe par un plus grand partage et une meilleure diffusion des connaissances, méthodes et outils** dans toutes les dimensions de la gestion de la problématique sargasse (prévision, détection, collecte, gestion des impacts et valorisation). Il entend aussi être un outil d'aide à la décision publique ;
- constituer un **outil d'aide à la décision publique.**

2- Déclinaison du programme

Le programme se décline en plusieurs sous-programmes thématiques interconnectés.





Le sous-programme dédié à la recherche-développement

Conforter le réseau d'experts scientifiques et techniques travaillant sur les sargasses et favoriser l'appropriation des résultats des travaux

- **ses origines** : l'AAP Sargassum 2019 et SargNet
- **ses objectifs** : enrichir les connaissances sur ce phénomène et apporter des solutions pragmatiques à l'échouage des sargasses
- **quelques thèmes majeurs d'intérêt**:
 - la caractérisation des sargasses, aux plans génétique, biochimique, morphologique, développemental et démographique ;
 - la prévision de la formation des bancs de sargasses et de leurs trajectoires, au large et en proche littoral ;
 - La collecte, le stockage et la valorisation des algues ;
 - les impacts sanitaires, économiques et environnementaux sur les environnements terrestre et marin ;
 - La vulgarisation et la diffusion des résultats pour alimenter le système d'information.



Le sous-programme dédié à la surveillance et la prévention (1/2)

Un centre de surveillance et d'alerte doté de 2 missions

Mission # 1 – surveiller et prévoir les échouages à l'échelle du bassin caribéen

- **Ses objectifs** : permettre aux territoires de disposer d'un outil d'un outil performant et précis pour prendre les actions de prévention des échouages.
- **Ses moyens d'intervention** : développement d'un système d'observation et d'interprétation mutualisé.
- **Ses actions** : édition de bulletins d'information automatisés et d'observation de l'évolution des nappes ; mise à disposition d'outils d'aide à la décision, organisation de réseaux d'information, d'échanges, de formation et de sensibilisation des acteurs caribéens.



Le sous-programme dédié à la surveillance et à la prévention (2/2)

Mission # 2 - surveiller la qualité de l'air dans les sites les plus exposés


- **Ses objectifs** : surveiller les niveaux de dégagements gazeux (NH_3 et H_2S) dans les zones les plus exposées pour limiter les impacts sanitaires.
- **Ses moyens d'intervention** : accompagner les territoires qui le souhaitent dans l'acquisition et la mise en place de réseaux de capteurs.
- **Ses actions** : accompagnement à la mise en place et à la gestion de réseaux de détection et des données qui en sont issues ; réalisation d'une échelle de risques des émanations nocives à l'instar de ce qui se fait actuellement pour la pollution de l'air dans les grandes villes pour l'information du grand public ; mieux appréhender l'impact sanitaire des dégagements gazeux et développer les bases d'un suivi sanitaire.



Le sous-programme dédié à l'économie

Se décline en **2 actions principales** :

- un salon professionnel international des techniques de collecte, de valorisation et d'observation des algues sargasses : **Sarg'expo** pour exposer les produits et services témoignant des solutions existantes en termes de collecte performante, de valorisation et de traitement des algues et de prévision des échouages. Le salon contribue à la constitution du réseau multidisciplinaire du forum. 1ère édition du salon en marge de la conférence internationale sur les sargasses ;
- **un processus d'évaluation** qui vise à mettre en lumière les solutions techniques de collecte, de valorisation et d'observation des algues les plus efficaces.



Le sous-programme dédié à la connaissance et l'information liées au phénomène

un cluster de la thématique des sargasses pour asseoir une vraie dynamique de coopération

-**ses objectifs** : améliorer et partager la connaissance ; développer les compétences

-**ses moyens d'intervention** : un réseau multidisciplinaire et une plateforme d'information

-**Ses actions** :

-**vulgariser la connaissance** ;

-**encourager le partage d'expériences** via le réseau et la tenue de réunions régulières pour faciliter les échanges, mesurer les avancées constatées pour de possibles transpositions et expérimentations dans d'autres territoires

-**encourager les actions de formation et de professionnalisation**, la tenue de séminaires et de stages ouverts à tous pour former les acteurs de demain. Ce volet comprend également l'organisation d'ateliers de sensibilisation, de transferts de compétences et la production de documents didactiques destinés aux pouvoirs publics pour la mise en place d'outils d'information et d'alerte à la population, la société civile, les collectivités et les entreprises.



3- Les modalités de mise en œuvre

- **Un programme d'une durée de 36 mois**
- **Un partenariat diversifié** : république française, collectivités d'outre-mer, AEC, OECO, AFD, AFB, ADEME et d'autres partenaires à venir.
- **Une gouvernance organisée** : la région Guadeloupe en maître d'ouvrage ; un comité de pilotage réunissant les partenaires et validant les orientations des programmes de travail ; des comités techniques par sous-programme s'appuyant sur des référents territoriaux assurant le relais ; un(e) chargé(e) de mission assurant la coordination générale et la mise en œuvre des actions.

3- Les modalités de mise en œuvre

Les premières étapes

- **Les premières réunions techniques de préfiguration des sous-programmes** se sont tenues les 23, 24 et 25 octobre en marge de la conférence pour ce qui concerne le réseau de R&D, la télédétection et la surveillance de la qualité de l'air.
- **Le comité de pilotage du programme de coopération** sera mis en place avant la fin de l'année 2019.
- **Objectifs de réalisation des sous-programmes :**
 - * **Pour le sous-programme R&D** : un point d'étape des travaux tous les 6 mois ; 1^{er} point programmé en fin 1^{er} semestre 2020.
 - * **Pour le sous-programme surveillance et prévention** : lancement de l'AMI qualité de l'air au cours du 1^{er} trimestre 2020 puis lancement des études préalables dans la foulée. Pour le système mutualisé de surveillance satellitaire, caractérisation du besoin et définition des apports de chaque partenaire sur le 1^{er} trimestre 2020.
 - * **Pour le sous-programme connaissance et information** : mise en ligne de la plateforme d'information au cours du 1^{er} semestre 2020.



Merci de votre attention!